

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2023

Date de convocation: 07/06/2023

Nombre de Conseillers en exercice: 10

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze juin, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Lionel GAZEAU, maire.

<u>Présents</u>: Lionel GAZEAU, Raphaël DAGUSÉ, Élise DAGUSÉ, Mickaël ÉTOURNEAU, Michel GABET, Nadine PRIEUR, Stéphane DEVIENNE, Catherine RAUTUREAU, Myriam DEGUIL, Théo BLANCHARD.

Absents : néant

Secrétaire de séance : Stéphane DEVIENNE

Le procès-verbal de la dernière réunion n'appelant pas d'observation, il est validé par le Maire et le secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR:

- Présentation du Plan de Mobilité Simplifié et du Schéma Directeur Cyclable du Pays de Pouzauges
- Mise en place de la nomenclature comptable M 57 en place M 14 : reportée au conseil de juillet
- Projet MAM : attribution du marché d'architecte pour la rénovation de la maison au 3 impasse des Tonneliers
- Organisation de la journée du 8 juillet
- Informations diverses

2023-06-29 PROJET MAM : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ARCHITECTE POUR LA RÉNOVATION DE LA MASION SITUÉE 3, IMPASSE DES TONNELIERS

La maison au 3 impasse des Tonneliers est destinée à être aménagée pour recevoir une Maison d'Assistante Maternelle (MAM). Pour engager les travaux d'aménagement et de rénovation, 3 architectes ont été sollicités pour nous proposer leur offre de prestation. Il s'agit de :

- Durand (maître d'œuvre) + Thibault (architecte) de Sèvremont
- DGA aux Herbiers
- Frédéric Fonteneau aux Herbiers

Le cabinet Fonteneau n'a finalement pas présenté d'offre car il n'était pas en mesure de répondre dans les délais. Le montant de base des travaux pris en référence est de 150 000 €.

Nous avons donc deux propositions pour cette mission:

- Durand + Thibault : pour un montant de 16 500 € (taux de rémunération à 11 %) avec proposition de mission complémentaire (relevé des existants + mise au net Archicad) pour 1 150 €
- DGA : pour un montant de 15 000 € (taux de rémunération à 10 %) sans proposition de mission complémentaire.

A l'unanimité, le conseil municipal a validé la proposition de l'entreprise DGA pour un montant de 15 000 € et autorise Monsieur le Maire, ou à défaut, son représentant, à signer tous documents

relatifs à la réalisation de cette mission.

Informations diverses

- Plan de Mobilité Simplifié et Schéma Directeur Cyclable du Pays de Pouzauges : présentation du projet et des échéances à venir.
- Fête communale du 08 juillet : déroulement de la journée (balade pédestre avec l'ADN, bandas en fin de matinée, repas du midi, après-midi jeux avec jeux en bois et matchs au city stade, soirée avec buffet et soirée dansante. Une dernière réunion avec les associations est prévue le 26 juin à 19h30 pour finaliser l'organisation.
- Réaménagement du centre bourg : étude en attente de signature car il est préférable de se concerter avec les deux autres communes concernées (Monsireigne et Chavagnes-les-Redoux) pour savoir si le projet arrivera à son terme.

N° des délibérations	Délibérations	Approuvée/r ejetée
2023-06-29	Projet MAM : Attribution du marché d'architecte pour la rénovation de la maison située 3, impasse des Tonneliers	Approuvée

Liste des conseillers présents au conseil municipal:

Membres du conseil municipal	Présent(e)	Excusé(e) (avec pouvoirs)	Excusé(e) (sans pouvoirs)	Absent(e)
Lionel GAZEAU	X			
Raphaël DAGUSÉ	Х			
Elise DAGUSÉ	X			
Mickaël ÉTOURNEAU	Х			
Nadine PRIEUR	Х			
Michel GABET	X			
Catherine RAUTUREAU	х			
Théo BLANCHARD	X			
Stéphane DEVIENNE	х			
Myriam DEGUIL	х			

Fin de la séance : 22h12.

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du : 12 juillet 2023

Affiché le : 12 juillet 2023

Secrétaire de séance Stéphane DEVIENNE Le Maire

Lionel GAZEAU